



FONDATION DE LA VOCATION

MARCEL
BLEUSTEIN-BLANCHET

Je désire soutenir la Fondation de la Vocation Marcel Bleustein-Blanchet

Nom

Prénom

Adresse

Mail

Tél.

Vous réalisez votre don au titre de votre entreprise, merci de bien vouloir préciser

Raison sociale

SIREN

*Fondation créée en 1960, reconnue d'utilité publique
par décret Ministériel du 18 Septembre 1973.*

Bulletin de soutien

à renvoyer accompagné de votre don

104 rue de Rennes, 75006 Paris

+ 33 (0)1 53 63 25 90

fondationdelavocation.org

contact@fondationdelavocation.org

Soutenez la Fondation de la Vocation et contribuez avec nous à encourager les talents et les vocations qui construisent le monde de demain.

Catégories de don

- **Grand Mécène** : don à partir de 30 000 €
- **Mécène** : don de 15 000 € à 30 000 €
- **Donateur** : don de 5 000 € à 15 000 €
- **Soutien** : don sans minimum jusqu'à 5 000 €
- **Partenaire** : don sous forme de mécénat de compétence, de prestation de service ou de don en nature.
- **Légataire** : don par transmission des biens.
Nous nous tenons à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

À ce titre,

- **66 %** du montant du don sont déductibles de l'Impôt sur le Revenu dans la limite de 20% du revenu imposable. Si le plafond de 20 % des revenus est dépassé, le bénéfice de la déduction peut être reporté sur les cinq années suivantes.
- **75 %** du montant du don sont déductibles de l'IFI dans la limite de 50 000 €.
- **60 %** du montant du don sont déductibles de l'impôt sur les sociétés dans la limite de 0,5% du CA.

Où adresser vos dons ?

- **Par chèque,**
À l'ordre de la Fondation de la Vocation, adressé au 104 rue de Rennes, 75006 Paris
- **Par virement,**
Recevez nos coordonnées bancaires en nous joignant au +33 (0)1 53 63 25 90 ou à contact@fondationdelavocation.org
- **Sur le site Internet,**
fondationdelavocation.org
Onglet "Nous soutenir"